

(réf:0540)

Protection de l'enfance : actualisation des connaissances

Prérequis :

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Public :

Professionnels du champ sanitaire et social

Objectifs :

- Comprendre les objectifs du législateur
- Connaître les modifications issues des lois n° 2007-293, du 14 mars 2016 et textes associés
- Comprendre l'articulation des compétences de l'autorité administrative et de l'autorité judiciaire
- Etre en mesure de situer son agir professionnel au regard de la règle de droit nouvelle

Contenu :

- Les origines de la loi

- La nouvelle définition des missions de la protection de l'enfance

- La volonté d'articuler protection sociale et protection judiciaire de l'enfance

- La diversification des modes de prise en charge

- La place du « professionnel signalant » dans la procédure

Durée :

1 jour / 7 h - novembre

Intervenants :

Consultant en droit.

Prix :

175 €

Contact :

Joëlle LONCHAMPT
IRTS de Franche-Comté - 1 rue Alfred de Vigny - 25000 BESANCON
Tél : 03 81 41 67 53 - Courriel : joelle.lonchampt@irts-fc.fr

